

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE BAYEUX

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PRÉALABLE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION N°3 DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) A BAYEUX

Par arrêté du 12 juillet 2023, le Préfet du Calvados a prescrit une enquête publique relative à la création du site patrimonial remarquable (SPR) de Bayeux. Cette démarche vise à renforcer l'identité architecturale, urbaine et paysagère de la ville et à enrichir le document d'urbanisme par une meilleure prise en compte de la mise en valeur de ce patrimoine. Elle n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Le président du Tribunal administratif de Caen a désigné le 7 juin 2023 Monsieur Yann DRUET, en qualité de commissaire-enquêteur ainsi que Madame Albane ROUMIER-LECOMTE, en qualité de commissaire enquêteur suppléante, tous deux chargés de procéder à cette enquête publique préalable. La communauté de communes de Bayeux Intercom est le siège de cette enquête.

Cette enquête publique se déroulera du jeudi 31 août 2023 à 9 heures au vendredi 15 septembre 2023 inclus à 17 heures.

A compter de la date d'ouverture de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet et consigner dans les registres d'enquête ses observations éventuelles et propositions aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture au public de la communauté de communes de Bayeux Intercom, siège de l'enquête publique, et de la mairie de Bayeux :

| Lieux | Jours et horaires |
|---|---|
| Communauté de communes de Bayeux Intercom 4 place Gauquelin-Despallières, 14400 Bayeux Téléphone : 02 1 51 63 00 courriel par formulaire de contact sur le site : https://www.bayeux-intercom.fr/infos/contact/ | Du jeudi 31 août 2023 au vendredi 15 septembre 2023, de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17 h. |
| Mairie de Bayeux 12 bis rue Laitière 14400 Bayeux Téléphone : 02 31 51 60 60 courriel par formulaire de contact sur le site : https://www.bayeux.fr/fr/contacter-la-mairie-de-bayeux | Du jeudi 31 août 2023 au vendredi 15 septembre 2023, aux horaires suivants : - le lundi : de 13h30 à 18h, - les mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h, - le mercredi : de 9h à 17h, - le samedi : de 9h à 12 h, sur rendez-vous uniquement. |

– sur le site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement, ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4758>

Les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4758@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/4758> et donc visibles par tous.

– sur un poste informatique à l'adresse, jours et horaires suivants :

| | |
|---|---|
| Direction régionale des affaires culturelles de Normandie Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Calvados 13 bis rue St-Ouen – 14000 CAEN | du jeudi 31 août 2023 au vendredi 15 septembre 2023, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h. |
|---|---|

– par courrier papier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Yann DRUET, en qualité de commissaire-enquêteur, ou à défaut Madame Albane ROUMIER-LECOMTE, suppléante, au plus tard le vendredi 15 septembre 2023 à 17 h, le cachet de la poste faisant foi, au siège de la communauté de communes de Bayeux Intercom, 4 place Gauquelin-Despallières, CS 62070 - 14406 BAYEUX cedex ; ou à la mairie de Bayeux, 12 bis rue Laitière – 14400 BAYEUX. Le dossier est également consultable sur le site internet de la direction régionale des affaires culturelles de Normandie durant la période de déroulement de l'enquête publique à l'adresse suivante : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Normandie/Enquetes-publiques2/Bayeux-modification-n-3-du-plan-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur-PSMV-du-site-patrimonial-remarquable-SPR>

Monsieur Yann DRUET, en qualité de commissaire-enquêteur, ou à défaut Madame Albane ROUMIER-LECOMTE, suppléante, se tiendra à la disposition du public pour y recevoir ses observations, aux jours et heures ci-dessous :

| Lieux | Jours et horaires |
|---|---|
| Communauté de communes de Bayeux Intercom 4 place Gauquelin-Despallières, 14400 Bayeux | - le jeudi 31 août 2023, de 9 h à 12 h. - le vendredi 15 septembre 2023, de 14 h à 17 h. |
| Mairie de Bayeux 12 bis rue Laitière 14400 Bayeux | - le lundi 4 septembre 2023, de 14 h à 18 h. - le lundi 11 septembre 2023, de 14 h à 18 h. |

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur dès leur disponibilité, à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie (à Caen) et près de la communauté de communes de Bayeux Intercom, pendant un an à compter de la date de clôture de cette enquête.

Le rapport, avis et les conclusions du commissaire enquêteur, une fois disponibles, seront consultables et téléchargeables gratuitement par le public sur le site internet de la DRAC de NORMANDIE et sur le site de la société " PREAMBULES " sous les liens indiqués ci-avant.

L'autorité compétente pour prendre la décision concernant la déclaration de projet emportant la modification n°3 du site patrimonial remarquable à Bayeux est le conseil communautaire de Bayeux Intercom.

Le préfet du Calvados est l'autorité compétente pour délivrer l'accord de création du site patrimonial remarquable (SPR).

Le SPR et le PDA seront rendus opposables aux tiers, après les mesures de publication requises, à toutes les autorisations de droit des sols survenant sur le périmètre d'approbation.

NE PAS RECOUVRIR AVANT LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023 à 17 HEURES